



CC Minervois Saint-Ponais Orb-Jaur (Siren : 200066348)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Pons-de-Thomières
Arrondissement	Béziers
Département	Hérault
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2017
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Josian CABROL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de Ville
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	Rue Villeneuve
Code postal - Ville	34220 SAINT PONS DE THOMIERES
Téléphone	04 67 97 39 34
Fax	04 67 97 39 30
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	15 149
-----------------------------	--------

Densité moyenne	19,32
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 36

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
34	Agel (213400047)	222
34	Aigne (213400062)	274
34	Aigues-Vives (213400070)	477
34	Azillanet (213400203)	382
34	Beaufort (213400260)	218
34	Berlou (213400302)	203
34	Boisset (213400344)	44
34	Cassagnoles (213400542)	102
34	Cesseras (213400757)	402
34	Colombières-sur-Orb (213400807)	494
34	Courniou (213400864)	605
34	Félines-Minervois (213400971)	475
34	Ferrals-les-Montagnes (213400989)	177
34	Ferrières-Poussarou (213401003)	81
34	La Caunette (213400591)	315
34	La Livinière (213401417)	561
34	Minerve (213401581)	132
34	Mons (213401607)	593
34	Olargues (213401870)	688
34	Olonzac (213401896)	1 824
34	Oupia (213401904)	268
34	Pardailhan (213401938)	187
34	Prémian (213402191)	524
34	Rieussec (213402282)	72
34	Riols (213402290)	779
34	Roquebrun (213402324)	622
34	Saint-Étienne-d'Albagnan (213402506)	326
34	Saint-Jean-de-Minervois (213402696)	154
34	Saint-Julien (213402712)	221
34	Saint-Martin-de-l'Arçon (213402738)	134
34	Saint-Pons-de-Thomières (213402845)	2 065
34	Saint-Vincent-d'Olargues (213402910)	364
34	Siran (213403025)	726
34	Vélieux (213403264)	80
34	Verreries-de-Moussans (213403314)	95
34	Vieussan (213403348)	263

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement

Production, distribution d'énergie

- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire telles que déterminées sur leur périmètre respectif, par les organes délibérants des communautés de communes ayant fusionné

Environnement et cadre de vie

- Assainissement non collectif

en lieu et place des communes membres de la CC Le Minervois, de la CC Orb et Jaur

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement : - Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique - Entretien et Aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau - Défense contre les inondations et contre la mer - Protection et Restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

- Autres actions environnementales

Protection et mise en valeur de l'environnement le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire telles que déterminées sur leur périmètre respectif, par les organes délibérants des communautés de communes ayant fusionné

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

Action sociale d'intérêt communautaire pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire telles que déterminées sur leur périmètre respectif, par les organes délibérants des communautés de communes ayant fusionné Possibilité de confier la responsabilité, pour tout ou partie, à un centre intercommunal d'action sociale constitué dans les conditions fixées à l'article L. 123-4-1 du code de l'action sociale et des familles

- Action sociale

Action sociale d'intérêt communautaire pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire telles que déterminées sur leur périmètre respectif, par les organes délibérants des communautés de communes ayant fusionné Possibilité de confier la responsabilité, pour tout ou partie, à un centre intercommunal d'action sociale constitué dans les conditions fixées à l'article L. 123-4-1 du code de l'action sociale et des familles

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, y compris des actions définies dans le contrat de ville

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

en lieu et place des communes de la CC du Pays St Ponais, de la CC Orb et Jaur : Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire

- Activités culturelles ou socioculturelles

<i>en lieu et place de la CC Le Minervois</i> développement culturel : mise en réseau des bibliothèques communales ; programmation de spectacles et d'activités culturelles et artistiques ; actions de valorisation des pratiques culturelles locales - Organisation d'actions prévues dans les conventions culturelles, notamment : financement des spectacles et activités culturelles et artistiques correspondantes ; mise en réseau et animation des bibliothèques et médiathèques communales associations locales en lieu et place de la CC Orb et Jaur Organisation de manifestations culturelles : lecture publique (informatisation des bibliothèques) , spectacle vivant (2 spectacles par an-festival BD), patrimoine (fête de la tour carrée - conférence) et association (subventions)	Élaboration de conventions de Appui technique et financier aux
Aménagement de l'espace	
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)	
- Schéma de secteur	
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)	
<i>Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire</i>	
Voirie	
- Création, aménagement, entretien de la voirie	
<i>En lieu et place des communes membres de la CC Orb et Jaur : création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire</i>	
Développement touristique	
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme	
Logement et habitat	
- Politique du logement non social	
<i>Politique du logement et du cadre de vie</i>	
- Politique du logement social	
<i>Politique du logement et du cadre de vie</i>	
Autres	
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)	
<i>en lieu et place des communes de la CC Le Minervois : Organisation et financement de formations assurées localement en direction du personnel technique et administratif communal et intercommunal</i>	
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)	
<i>en lieu et place de la CC Orb et Jaur</i>	
<i>Favoriser et développer l'accès aux technologies pour l'ensemble de la population : actions de formations du public, de développement de diffusion des TIC auprès des institutions - possibilité de conventions de partenariats avec les institutions pour mettre en place ces actions - réflexion menée sur les modalités de desserte de moyens d'information ou de communication au sens large sur le territoire (fréquence de radios, de télévision).</i>	
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage	
<i>Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage</i>	
- Création et gestion des maisons de services au public	
<i>Création et gestion des maisons de services au public et définitions des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations</i>	
- Autres	

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
34	SM de la vallée de l'Orb et du Libron (S. M. V. O. L.) (253403109)	SM ouvert	210 003

34	SM Déchets Ouest Biterrois (253403141)	SM fermé	89 975
81	SMIX DEPARTEMENTAL VALORISATION DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (258102169)	SM ouvert	305 783
11	SM d'aménagement de Jouarres (SMAJ) (253401632)	SM ouvert	4 668
34	SM du pays Haut-Languedoc et Vignobles (253403554)	SM ouvert	80 700
34	SM Filière Viande de l'Hérault (253401715)	SM ouvert	251 077
34	Centre de formation des maires et élus locaux (253401459)	SM ouvert	1 010 392

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)